

**CREFOP Normandie**  
**Commission 4 Emploi- Economie**  
Réunion du 16 avril 2021  
*Synthèse des échanges*

**Participants**

*(Par ordre alphabétique)*

CLEMENCEAU Jean-Michel	UDES
DELAHAYE Gautier	Normanvilles
DESPRES Pascale	Normanvilles
GALLOIS Frédérique	Région Normandie
GRAVIER Guillaume	CESER
GUEROUT René-Yves	Pôle Emploi
HERAUD Mathilde	Conseil Départemental Seine-Maritime (MDPH)
KINTANEL Sébastien	Educateur spécialisé (« grand témoin » de la réunion)
LAILLER-BEAULIEU Michèle	Dreets
LEBARBEY Alexandre	CGT
MAGNIER Didier	Académie de Normandie
MONNOIS Jean-Michel	Medef
MONTANDREAU Frédéric	Pôle Emploi
PONTHIEUX Nathalie	Conseil Départemental Seine-Maritime
RAMMANT Hélène	Carif-Oref de Normandie
SAINTEMARIE Sylvie	ARML
TOUCHARD Séverine	Medef

**Excusés**

LHERMITTE Jean-François	Conseil Départemental Seine-Maritime
LAOUENAN Laurent	Transitions Pro Normandie
DELPORTE Marie-Laure	CMA Normandie
FARA Christine	Dreets
LAGRANGE Philippe	Dreets
THOMAS Julie	Medef

**Ordre du jour**

- Intervention de Normanvilles (Observatoire des quartiers)
  - Illustration d'actions avec une Equipe Emploi Insertion de Pôle emploi
- Participation en grand témoin de M. KINTANEL, éducateur spécialisé sur un quartier prioritaire de Caen

Mme Lailier-Beaulieu introduit la séance en rappelant la difficulté de positionner la commission 4 vis à vis des autres commissions et émet le souhait avec M. Lebarbey que cette commission emploi-économie constitue une vraie valeur ajoutée sans être une redite de ce qui peut se faire dans une autre commission. Mme Lailier-Beaulieu rappelle ce qui avait été proposé lors de la dernière réunion : pouvoir faire des focales sur des typologies qui soient en lien avec des publics plutôt que de reprendre des thèmes, qui sont par ailleurs également abordés par la commission 3 (territoires). Par ailleurs il a semblé important d'aller au fond des thèmes envisagés : aujourd'hui a été fait le choix de la politique de la ville et des personnes qui résident dans ces quartiers et d'aller assez loin dans la problématique. Et afin de sortir du simple langage institutionnel, il a été prévu de faire intervenir un travailleur social de terrain, M. Kintanel.

M. Lebarbey confirme cette volonté pour l'année 2021 d'aller sur les quartiers prioritaires, l'idée étant d'aller au fond des dossiers avant de passer à un autre, l'entrée étant celle des publics et non pas celle des dispositifs. L'idée est d'aller dans le questionnement et le croisement des regards.

## **I- Intervention de Normanvilles sur la politique de la ville**

*Intervenants :*

*Mme Pascale Després, Directrice de l'ORS-CREAI / Responsable du CRPV*

*M. Gautier DELAHAYE, Chargé de mission*

**(Voir présentation power point)**

Présentation en trois temps :

*Au préalable : présentation des CRPV et de Normanvilles*

- 1- La superposition des zonages dans la politique de la ville
- 2- Les caractéristiques des quartiers prioritaires normands
- 3- La politique de la ville à l'heure du bilan

### **Quelques notions et chiffres à retenir**

#### **Les CRPV**

Les Centres de Ressources Politique de la Ville (CRPV) sont présents sur l'ensemble du territoire national avec 1 CRPV par région sauf l'Île de France qui en a 4.

Normanvilles est le dernier CRPV créé sur le territoire métropolitain en 2016 et il est porté par l'ORS-CREAI de Normandie (association), qui travaille sur la santé au sens large.

#### **Paysage géographique de la politique de la ville en France**

La politique de la ville va concerner plus de 5 millions d'habitants en France, dans 1 500 quartiers prioritaires. C'est une politique nationale qui se décline localement via des contrats locaux, appelés Contrats de ville, qui sont co-présidés par le (la) Préfet(e) de Département et le (la) Président(e) de l'intercommunalité.

Il y a 1 514 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en France, incluant également des quartiers où il y aura de gros projets d'aménagement soit 450 quartiers NPNRU (nouveau programme national de renouvellement urbain).

On peut y ajouter les Territoires de veille active (anciens territoires prioritaires non retenus dans la nouvelle politique) : ce sont des territoires qui font un peu mieux que les quartiers prioritaires tout en restant fragiles mais il n'y a pas de moyens supplémentaires dévolus par la politique de la ville. Il est demandé dans les contrats de ville que l'ensemble des partenaires gardent une attention particulière sur ces territoires pour qu'ils puissent engager des actions si cela est nécessaire.

Les quartiers prioritaires sont délimités par un critère unique : le revenu moyen par habitant.

Plus précisément c'est la concentration d'habitants ayant un revenu inférieur à 11 250€ par an, et ce revenu moyen est pondéré également par le niveau de revenu moyen de l'agglomération. Il y a aussi une exigence de densité puisque chaque quartier doit faire au moins 1 000 habitants.

Chaque contrat de ville est agencé selon trois piliers :

- cohésion sociale
- cadre de vie et rénovation urbaine
- développement économique et insertion professionnelle

Avec des thématiques transversales : Jeunesse - Egalité femmes-hommes - Lutte contre les discriminations.

D'autres zonages sont associés à la politique de la ville :

- les réseaux d'éducation prioritaire
- les projets d'aménagement ANRU (agence nationale pour la rénovation urbaine)
- les zones d'exonérations discales (Territoires entrepreneurs)
- les quartiers de reconquête républicaine (QRR)

Ces zonages et celui des QPV octroient des moyens spécifiques, complémentaires des moyens de droit commun.

### **Les quartiers prioritaires normands**

↳ **62 QPV** pour 21 contrats de ville → cela représente 5,8% de la population normande

Il y a davantage de contrats de ville en Seine-Maritime et dans l'Eure.

Des contrats de ville multiformes : certains vont intégrer 7 QPV (Le Havre Seine métropole et Caen La mer) et d'autres 16 (Rouen Métropole), et certains vont ne comporter que 1 ou 2 QPV (Avranches, Le perche, Bernay, Coutances...)

↳ **22 projets NPNRU**

Il va y avoir des quartiers d'intérêt nationaux qui vont être de plus grande ampleur et qui vont avoir plus de moyens, et des quartiers d'intérêt régional. Il y a 6 quartiers d'intérêt national (à Lisieux, Evreux, Val de Reuil, et sur Rouen à Cléon, Saint-Aubin-Lès-Elbeuf et Petit-Quevilly).

Et aussi :

↳ **7 Territoires entrepreneurs** (superposés sur certains QPV)

↳ **1 Cité de l'emploi** (Val-de-Reuil depuis mars 2021) :

Dispositif récent avec 24 cités expérimentales nationales déployées depuis fin 2020 et début 2021. Objectif : assurer une coordination entre acteurs institutionnels et associatifs pour réintégrer les invisibles (personnes inconnues des institutions et des associations) dans des parcours individuels d'insertion professionnelle.

Dispositif amené à s'étendre : 60 nouvelles Cités ont été annoncées fin janvier 2021 (mais on ne connaît pas encore les candidats)

↳ **1 Territoires Zéro chômeur de longue durée** (Colombelles qui a aussi un QPV) :

Ce dispositif est appelé à se développer avec une deuxième vague de 50 nouveaux territoires en France. A ce jour il y a un réseau régional des territoires candidats à ce dispositif, animé par le Coorace et l'ARDES: trois territoires en QPV sont candidats en Normandie (Dieppe, Pont-Audemer et Alençon).

Mme Després précise que l'observatoire national de la politique de la ville (ONPV) est une ressource importante en termes d'observation quantitative à l'échelle quartier. Le SIG ville est porté par l'ONPV, qui s'appuie principalement sur deux producteurs de données fournissant des infos géolocalisées à l'échelle quartiers : l'Insee et le réseau des CAF.

Le rôle du CRPV va venir en complément en allant sur des informations plutôt qualitatives.

Un point est fait par Mme Després sur l'impact de la crise sanitaire dans les QPV qui ont été durement touchés :

- destruction d'emplois peu qualifiés
- accès plus difficile à la santé et aux soins
- fracture numérique plus présente
- sur-occupation des logements d'où aggravation des difficultés scolaires et des risques de violences familiales

### **Synthèse des échanges**

Mme Després confirme que l'axe mobilité des habitants des QPV fait partie des sujets de préoccupation. Mais sur tous sujets il est constaté un moindre accès de ces publics aux dispositifs. Concernant le sujet de la rénovation urbaine, Mme Deprés signale que dans le nouveau programme de rénovation urbaine il y a un objectif de déconcentration de l'habitat social.

M. Clémenceau (Udes) et Mme Saintemarie (ARML) soulignent leur intérêt pour que la présentation faite par Normanvilles puisse être également présentée aux organismes HLM et aux présidents et Directeurs de Missions Locales.

M. Clémenceau note une faiblesse dans la sollicitation à la participation des habitants dans les quartiers.

Mme Després rappelle que la politique de la ville a toujours été une politique s'inscrivant dans une volonté de co-construction avec les habitants. Et en 2014 un organe particulier s'est créé : le conseil citoyen qui réunit des acteurs et habitants des territoires. Il y a eu des dynamiques diverses selon les territoires et cela a plus ou moins bien fonctionné. Cela a plutôt bien marché dans les quartiers en rénovation urbaine car ce travail sur le cadre de vie est très concret.

M. Clémenceau relate sa propre expérience de ces conseils : les habitants des quartiers y étaient peu présents et la quasi-totalité de ces réunions étaient occupées en termes d'interventions par les politiques (élus) et par les représentants des services. Il faut ouvrir la parole aux habitants et leur permettre d'accéder à des responsabilités.

M. Clémenceau insiste par ailleurs sur la nécessité d'avoir beaucoup plus d'acteurs intervenant sur les quartiers et de multiplier les actions sur les problématiques concernant les QPV (emploi, qualité de vie, etc.) en prenant notamment le numérique comme porte d'entrée (les équipements mais aussi l'utilisation). Les problématiques liées à la santé, à l'accompagnement des familles ou encore aux personnes âgées et handicapées sont encore insuffisamment prises en compte.

M. Lebarbey, à travers la présentation de Normanvilles, relève le cumul des dispositifs. Il constate une problématique de « stop and go » permanent sur la politique de la ville, d'où une certaine défiance des publics, et la difficulté pour les nouveaux intervenants sur les quartiers de rétablir la confiance.

M. Kintanel, Grand témoin

Travailleur social sur la ville de Caen, il intervient en tant qu'éducateur spécialisé, au sein d'une association, dans le cadre d'une mission « prévention spécialisée » qui est confiée par le Conseil départemental du Calvados. Il intervient en tant qu'administrateur à la mission locale de Caen la Mer et dans les Catef Caen Nord et Caen sud.

Dans le cadre de son service, lui et ses collègues ont une mission de protection de l'enfance et ont en charge un public âgé de 11 à 25 ans. Ils n'ont pas de mandat nominatif (qu'il soit judiciaire ou administratif) mais un mandat territorial. Pour Caen, ce sont les quartiers prioritaires mais l'association va également sur d'autres quartiers notamment à Lisieux.

M. Kintanel apporte son témoignage sur les publics et les dispositifs, et fait notamment le constat :

- De publics en détresse : un an après le début de la crise Covid on voit concrètement les conséquences sur les jeunes. Les travailleurs sociaux sont de plus en plus sollicités pour des problématiques de précarité, d'emploi, de santé physique et psychique (problèmes de sommeil, pensées suicidaires...) ... et tous n'ont pas des parcours difficiles.
- De publics invisibles difficiles à identifier : « les invisibles restent invisibles malgré les dispositifs ».
- De la non pérennité de certains dispositifs : cela met à mal l'accompagnement des publics « 3 ans c'est court... c'est au bout de 5 – 6 ans qu'on commence à être vraiment identifié et à arriver sur des notions de confiance ». Ce qui demande beaucoup de temps dans l'accompagnement des personnes que l'on vise, c'est tout ce qui se passe avant l'entrée en formation ou avant l'emploi : il s'agit d'une période de mise en confiance.
- Des limites du numérique comme vecteur d'insertion : « le numérique peut être un vrai atout comme une vraie difficulté ». Les publics jeunes accompagnés sont aussi en difficultés avec le numérique (ex. : beaucoup de jeunes n'ont pas d'adresse mail) et le tout numérique risque de retirer tout le côté humain de l'accompagnement.
- D'attentes vis-à-vis des QPV et de leurs habitants alors qu'on ne le demande pas aux autres quartiers (ex. : plus de participation des habitants à la vie de quartier)

- De problématiques liées au fait de « dédensifier » : on fait tomber des barres d'immeubles, on reconstruit plus petit mais plus étalé donc cela reste quand même assez dense sur les quartiers, et par ailleurs les loyers augmentent si bien que les gens sont obligés de partir d'où des déplacements sur des territoires périphériques des agglomérations.

## II- Intervention de Pôle emploi

*Intervenants :*

*M. Frédéric Montandreaux*

*M. René-Yves Guérout*

### **Intervention de M. Montandreaux**

L'objectif à Pôle emploi est double sur les QPV :

- garantir au moins le même niveau de service aux demandeurs d'emploi des QPV que dans les autres quartiers (accompagnement, formation, accès aux prestations)
- renforcer les services au niveau des QPV (problématiques liées à la langue, à la pauvreté, à l'illettrisme, l'illectronisme, au niveau scolaire, etc.)

Aujourd'hui Pôle emploi travaille au maillage local avec les acteurs de l'insertion et de l'inclusion, il participe aux contrats de ville et intègre parfois des structures.

### **Une expérimentation nationale en cours de déploiement : Equipe emploi**

Expérimentation avec 66 agences présentant un taux de DEFM QPV (demandes d'emploi en fin de mois en QPV) supérieur à 35% → des renforts vont être mis à disposition pour un accompagnement renforcé +, avec une forte dominante QPV.

Il s'agit d'un nouvel accompagnement qui va poursuivre plusieurs objectifs :

- un retour à l'emploi plus rapide
- une meilleure mobilisation des mesures gouvernementales
- un suivi dans l'emploi
- une amélioration de la performance de l'accompagnement notamment des publics vulnérables
- un accompagnement de 12 mois

3 agences en Normandie ont mis en place cet accompagnement, toutes situées en Seine-Maritime :

Le Havre-Ferrer (11 renforts)

Le Havre Ville Haute (9 renforts)

Saint Etienne du Rouvray (8 renforts)

### **Contexte normand**

62 QPV dont 28 en Seine-Maritime

21 336 demandeurs d'emploi catégorie A

31 518 demandeurs d'emploi catégories ABC

### Les demandeurs d'emploi en QPV (cat. ABC)

Ils représentent :

8,6% des demandeurs d'emploi du Calvados

9,5% des demandeurs d'emploi de l'Eure

7% des demandeurs d'emploi de la Manche

10,6% des demandeurs d'emploi de l'Orne

14,1% des demandeurs d'emploi de Seine-Maritime → 16 630 demandeurs d'emploi soit 53% des demandeurs d'emploi QPV normands.

Les demandeurs d'emploi de cat A en QPV représentent 68% des demandeurs d'emploi QPV, soit 8 points de plus que la cat. A « classique » (les demandeurs de catégorie A représentent 60% des demandeurs d'emploi).

Focus sur la Seine-Maritime :

Les hommes sont plus nombreux que les femmes à être inscrits (situation inverse à la DEFM globale).

Public Pic niveau Bac et infra bac : 12 points supérieurs au % général du département (71,4% c/59,3%)

### **Intervention de M. Guérout, Conseiller Pôle emploi**

Retour d'expérience : l'Equipe Emploi Insertion (EEI) de Canteleu (76)

#### **Présentation de l'EII et ses missions**

EII créée en 2001

But : faire revenir les demandeurs d'emploi vers les institutions (ANPE ou Missions locales)

Trois partenaires : Mairie de Canteleu, Mission locale, Pôle emploi.

Objectifs d'une EII :

- faciliter l'accès à l'information sur l'emploi et la formation
- permettre l'accès aux offres d'emploi et aux aides à l'emploi
- donner accès aux prestations de service Pôle emploi
- faire le lien entre les interventions des différents acteurs concernés
- proposer au service de l'emploi des mesures en vue d'améliorer la cohérence et l'efficacité des interventions locales en faveur de l'emploi
- développer ou accompagner des projets spécifiques
- développer des partenariats extérieurs à la commune
- orienter et conseiller des porteurs de projets économiques

3 300 visites en 2020.

La Mairie est en charge du volet social, de la gestion des emplois de la ville et est pilote pour le projet des invisibles et de la gestion des clauses d'insertion sur son territoire.

La Mission locale déploie son offre de services auprès des jeunes de 16 à 25 ans et gère la Garantie Jeunes.

Pôle emploi délivre son offre de services auprès des publics à l'exception de l'inscription qui s'effectue toujours en agence et des questions d'indemnisation complexes.

Organisation :

L'EII ouverte au public sans Rdv le matin : l'agent d'accueil oriente les demandes vers les bons interlocuteurs : Pôle emploi, Mission Locale, la Ville mais aussi vers la permanence des partenaires comme le PLI, l'association Egée pour les simulations d'entretien ou Média formation pour les ateliers pédagogiques personnalisés.

Les agents Pôle emploi effectuent des tâches très diverses : pré-inscription à Pôle emploi, répondre aux questions de 1<sup>er</sup> niveau sur l'indemnisation et le droit du travail en général, aide à la rédaction de CV et lettres motivation, aide à l'inscription au CPF, information sur les aides à la création d'entreprise...etc.

L'EII ne reçoit que sur rendez-vous l'après-midi : 2 conseillers sont sur le site pour assurer des Rdv d'accompagnement (prescriptions de prestations, mise en place d'actions dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution », alimentation de la plate-forme de l'inclusion, lien avec les travailleurs sociaux du territoire, etc.)

#### **Les publics du territoire de Canteleu**

1 838 DEFM de cat. ABC dont environ la moitié en QPV (903 personnes inscrites) en déc. 2020.

Age : 22% ont 50 ans ou + / 25-49 ans 60,5% / moins de 25 ans 17,5%

Plus d'hommes que de femmes

Niveau de qualification : 21,8% 4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> / 38,3% CAP-BEP / 23,3% Bac / 16,6% > ou = à Bac +2

Problématiques rencontrées :

- problèmes de mobilité liés à des problèmes cognitifs, repli sur soi, insécurité... Situation paradoxale sachant que les transports en commun sont très développés et accessibles sur cette zone.
- des niveaux de qualification faibles
- des codes de l'entreprise qui ne sont pas maîtrisés
- un repli sur soi, isolement
- des problèmes de santé et d'addiction
- beaucoup de familles monoparentales confrontées à des problèmes de garde d'enfants et des familles en difficultés financières

- beaucoup de personnes ayant des difficultés
- une forte déperdition sur les prestations proposées à s'inscrire dans un parcours / publics volatiles
- public envisageant rarement de suivre une formation, et s'il y a formations elles doivent être courtes
- formations les plus demandées : FLE (français-langue étrangère), permis B C ou D ou passer la licence cariste, formations d'agent de sécurité, aide-soignant, aide à domicile, agent d'entretien.
- public en attente de réponses concrètes, rapides, simples avec un fort besoin d'attention
- beaucoup de demandes reconnaissance de diplômes étrangers
- des demandes d'aides diverses
- des publics moins sur la réserve que quand ils se rendent en agence car ils ressentent peut-être moins le poids de l'institution.

#### Les actions de l'EII (exemples)

- Action « les trois armées » : information auprès des jeunes sur les métiers et les modalités d'intégration dans les trois corps d'armée. 16 personnes présentes, 3 rdv ont suivi.
- Semaine du digital : réunion en salle informatique avec 11 personnes repérées et invitées.
- Information sur les emplois francs (35 personnes sélectionnées)
- En 2019-2020 : action « tous vers l'emploi ». C'est un Club de recherche d'emploi développé à l'EII par Pôle emploi, sur le modèle des clubs de jeunes diplômés. Une dimension culturelle et sportive a été ajoutée à cette action.

Cette action dure 3 mois et est destinée aux habitants en QPV, disponibles, autonomes, n'ayant pas de freins périphériques à l'emploi, titulaires d'un bac + 2 max avec un projet professionnel défini. Ces 3 mois sont émaillés d'ateliers collectifs.

But : trouver un emploi durable par le biais de la prospection individuelle ou en binôme, et accompagné par l'un des membres de l'EII. Le but est de restaurer la confiance en soi et l'image de soi à travers des Ateliers de bien-être et des activités culturelles et sportives.

2 actions menées - 10 personnes - 75% ont retrouvé un emploi.

#### Evènement à venir

- 25 mai : réunion d'information sur les métiers de la restauration au Greta de Canteleu

Mme LAILLER-BEAULIEU explique que le maintien d'une EII par Pôle emploi en Normandie est intéressant car ce dispositif n'existe plus sous cette forme dans d'autres régions. Suite aux interventions se pose notamment la question de l'offre de services de droit commun : sa définition ? son adaptation ?

#### M. Kintanel, grand témoin réagit à ce témoignage :

- Ne pas systématiquement conditionner l'accès à l'emploi : selon lui, lorsqu'il est question d'accès à l'emploi il est souvent question de contreparties : les discours tenus évoquent de faire telle ou telle chose (atelier, forum, visites d'entreprise, etc.) comme condition pour accéder à l'emploi. Or certains demandeurs d'emploi sont prêts à travailler et cette conditionnalité peut être un frein pour accepter d'accéder à un dispositif.
- Rendre plus pérennes les dispositifs : pour arriver à davantage de résultats positifs dans les parcours il faut avoir des dispositifs suffisamment durables pour avoir le temps d'accompagner au mieux les publics en difficulté.
- Ne pas réduire la personne à ses problèmes : l'addiction ou encore le repli sur soi sont souvent plus le symptôme ou la conséquence que la cause de la non employabilité de la personne.
- Ne pas considérer le quartier QPV comme une enclave au sens négatif du terme : le quartier peut également être ressources et peut être le début d'un parcours pour beaucoup de jeunes

## **Conclusion des échanges par M. Lebarbey et Mme Leroy-Beaulieu**

M. Lebarbey se félicite de la qualité des interventions et des échanges, et souligne l'importance d'avoir des regards croisés.

Mme Lailler-Beaulieu souligne que la commission va devoir se poser la question du livrable.

Il est proposé de continuer sur le thème de la politique de la ville mais les orientations sont multiples et il ne faudra en choisir que quelques-unes.

Mme Lailler-Beaulieu récapitule tous les sujets ressortant des échanges de ce jour :

- la question de l'offre de droit commun et son articulation avec les crédits politique de la ville
- le sujet des invisibles
- la question de la fracture numérique
- la question de la mobilité
- la santé / les addictions : si on veut aborder la question des freins périphériques à l'emploi
- le problème des personnes âgées ou handicapées
- quelle parole veut-on donner aux résidents des quartiers dans toutes les politiques que l'on veut mener ?

Les thèmes sont nombreux mais quelle focale prendre ?

Mme Lailler-Beaulieu propose de focaliser sur deux sujets :

- l'articulation entre dispositif de droit commun et dispositifs QPV (politique de la ville)
- les invisibles

M. Lebarbey précise que l'objectif est de remettre le public au centre des débats.

**Prochaine réunion vendredi 11 juin 2021.**